DLP 13-9-94039519

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition Grandes Cultures

REGION CENTRE

BULLETIN TECHNIQUE N° 26

9 SEPTEMBRE 1993

CEREALES : Traitements de semences : Nouveautés et risque ravageurs.
TOURNESOL : Phomopsis : Enquête parcellaire.
COLZA : Installation des cuvettes jaunes dès la levée.

- CEREALES -

TRAITEMENTS DE SEMENCES :

* NOUVEAUTES :

- CELEST (LA QUINOLEINE) :

Composition : fludioxonil 25 g/l + anthraquinone 250 g/l.

Autorisation : carie, septoriose et fusarioses du blé et helminthosporiose et fusarioses de l'orge à la dose de 0,2 l/q.

Disponible en traitement industriel, son intérêt porte sur la carie, les fusarioses et *Helminthosporium gramineum.*

- **LOSPEL** (DOW ELANCO) :

Composition : tétraconazole 125 g/l.

Autorisation : uniquement sur charbon nu de l'orge à la dose de 0,12 l/q.

- **REAL** (Concept 727 - PEPRO) :

Composition : anthraquinone 84 g/l + triticonazole 200 g/l.

Précommercialisation sur blé en traitement industriel dès cet automne, en attente sur orges.

Autorisation : sur orges à la dose de 0,6 l/q sur fusarioses (*F. roseum*), charbon nu, rouille naine, helminthosporiose (*H. gramineum*), rhynchosporiose et sur blé à la dose de 0,6 l/q sur carie, charbon nu, fusariose (*F. roseum*), septoriose, oïdium, rouilles brune et jaune, en attente sur piétin-verse.

Outre l'efficacité sur charbon nu et carie, ce produit associe un fongicide systémique, le triticonazole, qui présente un large spectre et un longue durée d'action. L'intérêt du produit consiste à intégrer dans les programmes fongicides de montaison la persistance du produit pouvant aller jusqu'à 2-3 noeuds pour l'oïdium et la septoriose et jusqu'à l'épiaison sur les rouilles.

La dose d'emploi du produit est conseillée selon la firme à 0,6 l/q, soit 120 g de triticonazole par quintal et pour une densité de semis visant 300 grains/m². Le coût approximatif du traitement est de 300 F/ha.

* MOUCHE GRISE : Les populations ont chuté suite aux derniers étés secs défavorables aux pontes. Cette année, les conditions climatiques ont été plus favorables, aussi on pourrait assister à un début de remontée des populations. Toutefois, pour cette campagne, le risque reste encore faible.

Les traitements de semences de type T4A (Austral, Capfos) sont des traitements d'assurance dans les zones à risque. Ils restent conseillés derrière les arrachages tardifs de betteraves.

Rappel :

- Facteurs influant le risque mouche grise :

Le risque d'attaque est surtout élevé si la céréale est implantée après culture récoltée tôt et déchaumée de suite (Juillet à début Août) ou couvrant mal le sol. Les précédents les plus favorables aux pontes sont donc des **betteraves**, céréales à paille et le pois.

Le risque de dégâts n'est sensible que pour les cultures mises en place en conditions difficiles à l'automne (semis profonds tardifs sur sol motteux, conditions froides et humides dès la levée, plante n'ayant pas atteint le stade "début tallage" à l'éclosion des oeufs en sortie d'hiver). Dans les autres cas, les attaques se portent sur les talles et la culture est en mesure de compenser totalement les dégâts.

28 45 41 37 36 18

Publication périodique

ABONNEMENT ANNUEL : 240 F

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
BP 210 - 93, rue de Curambourg
45403 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
Tél. 38.86.36.24
FAX 38.84.19.79

P 46

SPV

- Régions à risque : Artenay, Toury, Pithiviers, Chailly en Gâtinais, Bellegarde, Ladon, Lorris, Neuville aux Bois, Trainou (45), Issoudun et St Florent (36).

Remarque :
Ne pas confondre **Mouche grise et Mouche jaune**. Ce ravageur cause le même type de dégâts et a été assez fréquent cette année.

Les symptômes apparaissent dès le stade redressement de la céréale (Mars à Avril). Ils concernent le plus souvent une talle que le maître brin.

Cette mouche pond dans les semis de céréales au pied des jeunes plantules de blé dès la levée de la culture. Les semis précoces sont davantage exposés aux pontes de ce ravageur. La larve pénètre au coeur de la plantule en descendant entre les gaines ; **les traitements de semence sont inefficaces envers ce ravageur.**

Dans la majorité des cas, les traitements visant les pucerons vecteurs de JNO permettent d'atteindre les adultes de Mouche jaune. Cependant, dans les secteurs où il n'est pas utile d'intervenir contre les pucerons à l'automne, des dégâts de ce ravageur peuvent être visibles dans certaines parcelles au printemps.

* <u>ZABRES</u> :
Ce ravageur a posé moins de problèmes que les deux années précédentes.

Rappel des régions sensibles : Buzançais, Châteauroux (36), Gâtines de Loches-Montrésor (37), secteur de Vendôme, Ouzouer le Marché (41), secteur de Châteaurenard (45).

Reconnaissance et dégâts : Les larves situées dans des galeries, s'ouvrant à l'extérieur par un trou régulier, ne sortent que la nuit. Elles se nourrissent de feuilles des jeunes céréales (blé ou orge) qu'elles mâchonnent au point de n'en laisser que **les nervures**. Elles peuvent aussi sectionner le pied pour le transporter dans leurs galeries.

Les dégâts, **par taches**, sont observés généralement **en cas de temps doux** mais peuvent se manifester sans interruption durant tout l'hiver. Les parcelles les plus exposées sont celles à **précédent paille** ou celles **jouxtant des précédents pailles**.

Stratégie de lutte : Dans les parcelles à haut risque (précédent paille et dégâts l'an passé), un traitement de semences peut être désormais appliqué : AUSTRAL et ATTACK sont autorisés sur zabre et également taupin (depuis Décembre 1992) à la dose de 0,5 l/q. Ailleurs, une lutte en végétation sera déclenchée à la vue des tout premiers dégâts.

* <u>TAUPIN</u> : Depuis 1990, la dose maximale de lindane par ha est de 1350 g. Ce produit est à réserver uniquement à des situations à risque élevé. Les traitements de semences T4 ou T4A (AUSTRAL, ATTACK) suffisent à couvrir des risques moyens (soit la plupart des situations).

– COLZA –

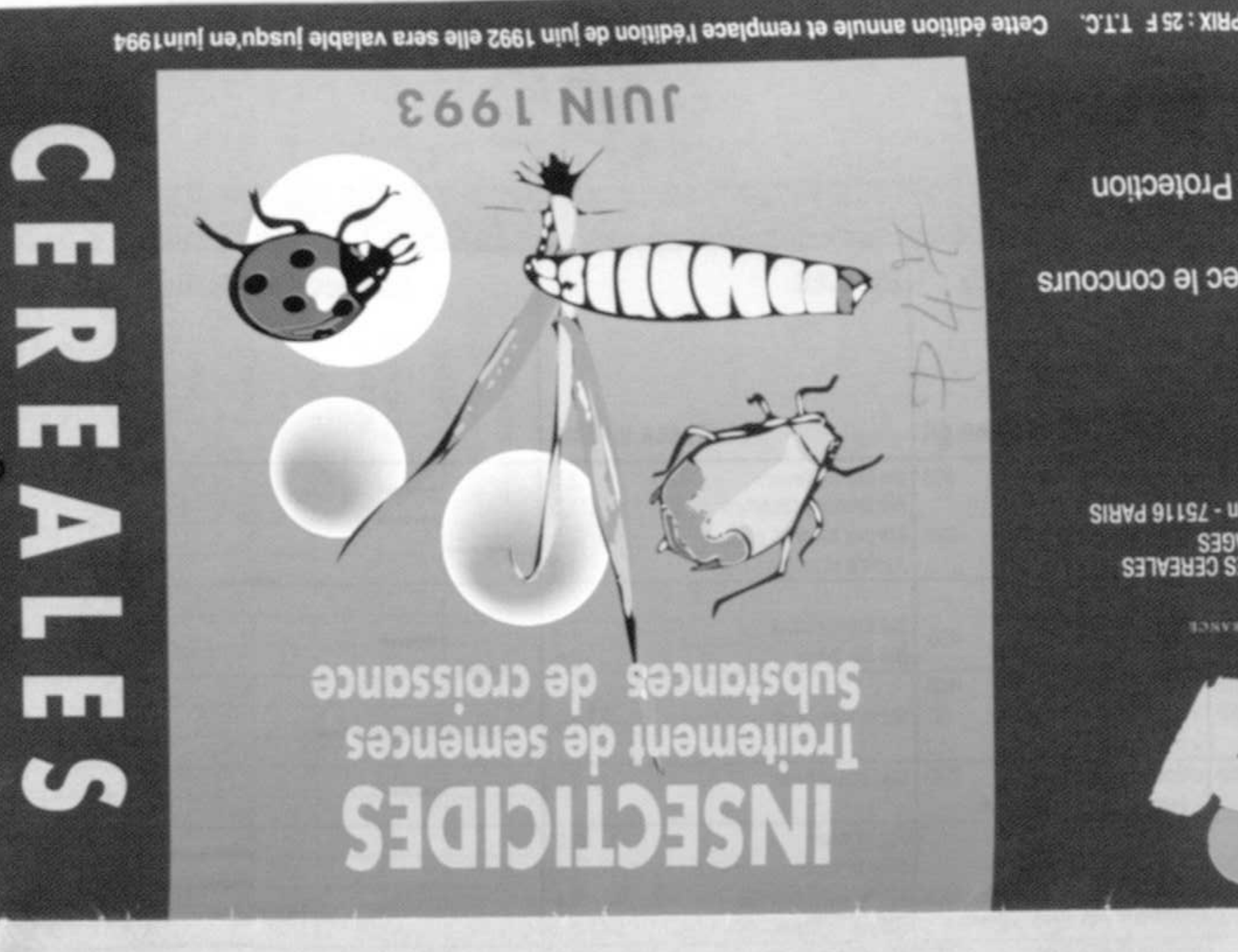
<u>INSTALLATION DES CUVETTES JAUNES, SI CE N'EST DEJA FAIT</u> :
Surveillez dès maintenant les Altises, Pucerons et Limaces.
Cette conduite "raisonnée" s'applique tout aussi bien au Colza classique (alimentation) qu'au Colza diester pour lequel le respect d'une "Charte régionale d'environnement" s'impose.

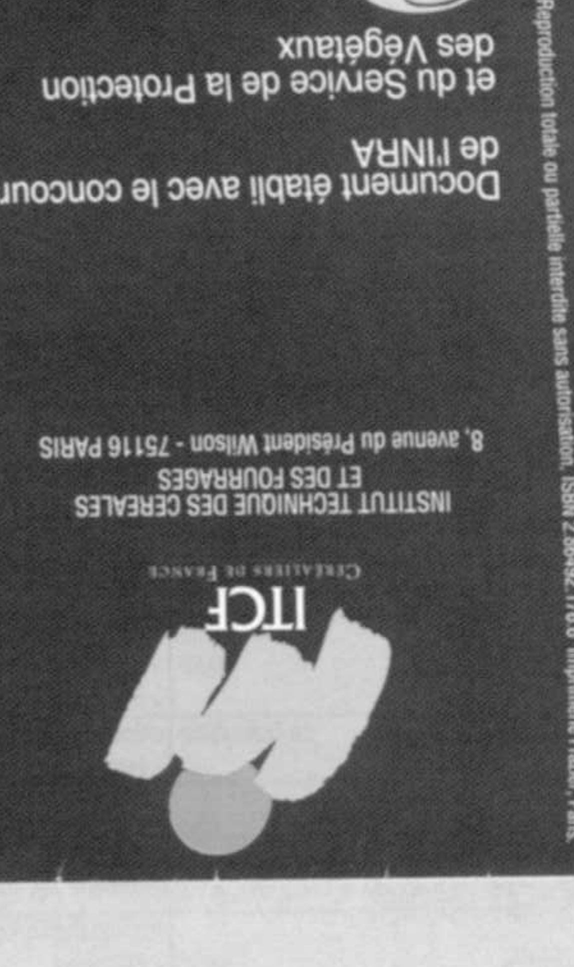
- **Grosse altise** : Surveillez l'intensité des morsures avant le stade "2 feuilles" : seuil d'intervention : 3 pieds/10 avec morsures.
Après le stade "2 feuilles", surveillez l'importance des captures en cuvette jaune : cumul de 20 à 30 captures pour intervenir.
- **Puceron** : Maintenez une surveillance dès la levée et intervenez en végétation dès que vous atteignez le seuil d'1 plante sur 5 porteuse de pucerons.
- **Limaces** : Grande vigilance dès la levée, en cas d'automne humide, sur les parcelles motteuses portant des résidus végétaux. Intérêt du piégeage (granulés anti-limace sous une tuile). Produits autorisés : MALICE (7,5 kg/ha), MESUROL RF (3 kg/ha), SKIPPER (5 kg/ha), métaldéhyde (Nombreuse spécialités - 5 à 10 kg/ha).

CEREALES

INSECTICIDES
Traitement de semences
Substances de croissance

JUIN 1993





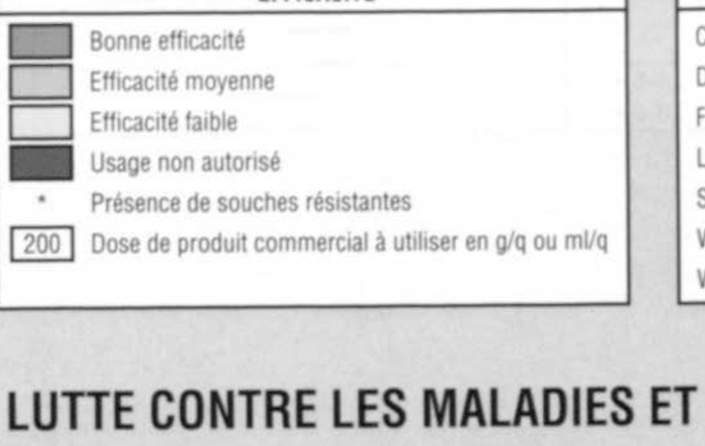
INSTITUT TECHNIQUE DES CEREALES
ET DES FOURRAGES
8, avenue du Président Wilson - 75116 PARIS

Document établi avec le concours de l'INRA et du Service de la Protection des Végétaux

PRIX : 25 F T.T.C. Cette édition annule et remplace l'édition de juin 1992 elle sera valable jusqu'en juin 1994

 ISBN 2.86492.176.6 Imprimerie Frazier, Paris.

PROTECTION DES SEMENCES



EFFICACITE

- Bonne efficacité
- Efficacité moyenne
- Efficacité faible
- Usage non autorisé
- * Présence de souches résistantes
- 200 Dose de produit commercial à utiliser en g/q ou ml/q

FORMULATION

- CS : Suspension de capsules
- DS : Poudre pour traitement de semences à sec
- FS : Suspension concentrée pour traitement de semences
- LS : Liquide pour traitement de semences
- SC : Suspension concentrée
- WG : Granulés à disperser dans l'eau
- WS : Poudre mouillable pour traitement de semences

CONDITIONNEMENT

- A : Gamme agricole Inférieur ou égal à 10 l ou kg
- I : Gamme industrielle Supérieur à 10 l ou kg
- M : Mixte, plusieurs conditionnements

LUTTE CONTRE LES MALADIES ET LES RAVAGEURS

MALADIES — TRAITEMENTS DE SEMENCES — RAVAGEURS

ITCF juin 1993 INRA

FONGICIDES + INSECTICIDES + CORVIFUGES

BLE						ORGE					AVOINE		SEIGLE						BLE ORGE AVOINE SEIGLE		
CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	OIDIUM	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	OIDIUM	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES (concentration % ou g/l)	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
500	500	500	500							500		500	500	AUSTRAL	La Quinoléine	FS	I	ox. Cu. 60 g/l+téflutrine 40 g/l+anthraq. 100 g/l	500	500	500
300	300	300	300							300		300	300	CHLOROBLE FORT SUPERFIX D	Pépro	WS	A	ox. Cu 10%+lindane 13,3%+endosulfan 33,3%	300	300	300
250	250	250	250			250	250			250	250	250	250	CHLOROBLE M TOTAL SUPERFIX	Pépro	WS	A	manèbe 40%+lindane 20%+anthraquinone 25%	200		200
400	400	400	400			400				400		400	400	CUPROLATE PLUS MGC	Dow Elanco	WS	A	ox. Cu. (β') 5%+lindane 10%+endosulfan 25%+anthraq. 12,5%	400	400	400
400	400	400	400							400		400	400	CUPROLATE PLUS MG3 LI	Dow Elanco	FS	M	ox. Cu. (β') 50 g/l+lindane 100 g/l+end. 250 g/l	400	400	400
200	200	200	200			200				200		200	200	CUPROLATE PLUS TRIPLE	Dow Elanco	WS	A	ox. Cu. (β') 10%+lindane 25%+anthraquinone 25%	200		200
400	400	400	400							400		400	400	GERMINATE MG LIQUIDE ORANGE	Pépro	FS	M	ox. Cu. 75 g/l+lindane 100 g/l+endosulfan 250 g/l	400	400	400
400	400	400	400							400		400	400	GERMISTAR (1)	Pépro	FS	I	ox. Cu. 75 g/l+lindane 100 g/l+endosulfan 250 g/l	400	400	400
250	250	250	250			250	250			250	250	250	250	MANOLATE TRIPLE	Dow Elanco	DS	A	manèbe 48%+lindane 20%+anthraquinone 20%	250		250
500	500	500	500			500				500		500	500	QUINOLATE MG FILM (1)	La Quinoléine	FS	A	ox. Cu. (β') 40 g/l+lindane 60 g/l+endosulfan 200 g/l		500	500
400	400	400	400							400		400	400	QUINOLATE MG REV	La Quinoléine	FS	A	ox. Cu. (β') 50 g/l+lindane 50 g/l+endosulfan 250 g/l		400	400
150	150	150	150			150				150		150	150	QUINOLATE PLUS TRIPL'ECO	La Quinoléine	WS	A	ox. Cu. (β') 13,3%+lindane 33,5%+anthraq. 33,5%	150		150
250	250	250	250			250				250		250	250	QUINOLATE PLUS TRIPLE FL	La Quinoléine	FS	A	ox. Cu. (β') 80 g/l+lindane 200 g/l+anthraq. 200 g/l	250		250
300	300	300	300	300		300	300	300*		300	300	300	300	QUINOLATE PLUS V4X TRIPLE	La Quinoléine	WS	A	ox. Cu. (β') 6,6%+carbox. 33,3%+lindane 16,6%+anthraq. 16,6%	300		300
300	300	300	300			300				300		300	300	QUINOLATE S MG	La Quinoléine	WS	A	ox. Cu. (β') 6,6%+lindane 10%+end. 33,5%+anthraq. 16,6%		300	300
500	500	500	500			500				500		500	500	QUINOLATE S MG FL	La Quinoléine	FS	M	ox. Cu. (β') 40 g/l+lindane 60 g/l+end. 200 g/l+anthraq. 100 g/l		500	500
400	400	400	400			400				400		400	400	QUINOLATE S MG SAFLO	La Quinoléine	FS	I	ox. Cu. (β') 50 g/l+lindane 75 g/l+endosulfan 250 g/l		400	400
600	600	600	600							600		600	600	TEBUZATE GTM	Dow Elanco	FS	A	thiab. 166,7 g/l+triac. guaz. 133,3 g/l+lind. 66,7 g/l+end. 166,7 g/l	600	600	600

ITCF juin 1993 INRA

FONGICIDES + CORVIFUGES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	OIDIUM	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	OIDIUM	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
200	200	200	200			200				200		200	200	CELEST	La Quinoléine	FS	I	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			200
200	200	200	200			200				200		200	200	CUPROLATE PLUS CORBEAUX	Dow Elanco	WS	A	ox. Cu. (β') 10%+anthraquinone 25%			200
200	200	200	200			200				200		200	200	CUPROLATE PLUS CORBEAUX LI	Dow Elanco	FS	A	ox. Cu. (β') 100 g/l+anthraquinone 250 g/l			200
200	200	200	200			200				200		200	200	CUPROLATE PLUS T2 LI	Dow Elanco	FS	I	ox. Cu. (β') 100 g/l+anthraquinone 250 g/l			200
						700		700	700					FERRAX	I.C.I. Sopra	FS	M	éthyr. 286 g/l+flutr. 21,4 g/l+ox. Cu. (β') 28,6 g/l+anthraq. 71,5 g/l			700
200	200	200	200									200	200	GENOIS	La Quinoléine	WS	M	ox. Cu. (β') 10%+prochloraze 9,2%+anthraq. 25%			200
						700		700	700					GEOR	La Quinoléine	FS	M	éthyr. 286 g/l+flutr. 21,4 g/l+ox. Cu (β') 28,6 g/l+anthraq. 71,5 g/l			700
200	200	200	200							200		200	200	GERMINATE DOUBLE LIQUIDE	Pépro	FS	M	ox. Cu. 150 g/l+anthraquinone 250 g/l			200
						400		400						GERIKO BIOP (1)	Pépro	FS	I	diniconazole 7,5 g/l+iprodione 75 g/l+anthraq. 125 g/l			400
						200		200						GERIKO SUPER	Pépro	FS	A	diniconazole 15 g/l+iprodione 150 g/l+anthraq. 250 g/l			200
200	200	200	200							200		200	200	LOTUS	Pépro	FS	I	flutriafol 10 g/l+triacétate de guazatine 400 g/l			200
300	300	300	300							300		300	300	PALLAS	Pépro	LS	A	triacétate de guazatine 265 g/l			400
200	200	200	200							200		200	200	PANOCTINE 40	I.C.I. Sopra	LS	M	triacétate de guazatine 400 g/l			200
330	330	330	330			330				330		330	330	QUINOLATE AC FILM (1)	La Quinoléine	FS	A	ox. Cu. (β') 60,7 g/l+anthraquinone 151 g/l			330
200	200	200	200			200				200		200	200	QUINOLATE PLUS ACFI	La Quinoléine	WS	I	ox. Cu. (β') 10%+anthraquinone 25%			200
200	200	200	200			200				200		200	200	QUINOLATE PLUS ACFL	La Quinoléine	FS	M	ox. Cu. (β') 100 g/l+anthraquinone 250 g/l			200
150	150	150	150			150				150		150	150	QUINOLATE PLUS ANTICORB.ECO	La Quinoléine	WS	A	ox. Cu. (β') 13,3%+anthraquinone 33,5%			150
200	200	200	200			200		200		200		200	200	QUINOLATE PLUS HIFI	La Quinoléine	WS	A	flutriafol 3,75%+ ox. Cu. (β') 10%+anthraq. 25%			200
400	400	400	400			400		400		400		400	400	QUINOLATE PLUS HIFI LIQUIDE	La Quinoléine	FS	M	flutriafol 18,7 g/l+ ox. Cu. (β') 50 g/l+anthraq. 125 g/l			400
400	400	400	400	400		400	400	400*		400	400	400	400	QUINOLATE PLUS V4X AC FL	La Quinoléine	FS	M	carboxine 250 g/l+ ox. Cu. (β') 50 g/l+anthraq. 125 g/l			400
						600		600						RAVYL	Dow Elanco	FS	M	myclobutanil 20,8 g/l+ampropylfos 27,5 g/l+anthraq. 83,3 g/l			600
300	300	300	300	300						300		300	300	SEMEVAX	UNCAA-Semex	FS	I	thirame 200 g/l+carboxine 200 g/l			300
200	200	200	200											SIBUTOL A	Bayer S.A.	FS	I	bitertanol 75 g/l+anthraquinone 250 g/l			200
400	400	400	400							400		400	400	TEBUZATE GTC	Dow Elanco	FS	A	thiabendazole 250 g/l+triacétate de guazatine 200 g/l			400
						300	300	300	300		300			TRIMISEM	Dow Elanco	WS	A	nuarimol 6,5%+manèbe 26,5%+anthraq. 16,5%			300
400	400	400	400			400		400		400		400	400	VINCIT FLO	I.C.I. Sopra	FS	M	flutriafol 18,7 g/l+ox. Cu. (β') 50 g/l+anthraq. 125 g/l			400
200	200	200	200			200		200		200		200	200	VINCIT PM	I.C.I. Sopra	WS	M	flutriafol 3,75%+ox. Cu. (β') 10%+anthraq. 25%			200
200	200	200	200							200		200	200	ZARON COMBI	Bayer S.A.	WS	I	bitertanol 7,5%+mancozèbe 40%+anthraq. 20%			200

FONGICIDES + INSECTICIDES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	OIDIUM	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	OIDIUM	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
150	150	150	150			150				150		150	150	QUINOLATE PLUS ANTITAUP.ECO	La Quinoléine	WS	A	ox. Cu. (β') 13,3%+lindane 33,5%	150		

INSECTICIDES + CORVIFUGES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	OIDIUM	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	OIDIUM	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
														COMPLEMENT S MG FLO	La Quinoléine	FS	M	endosulfan 250 g/l+lindane 75 g/l		400	400
														TETRAFIT MGL	Pépro	WS	I	endosulfan 250 g/l+lindane 100 g/l		400	400

ITCF juin 1993 INRA

FONGICIDES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	OIDIUM	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	OIDIUM	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
								100	200*					BAYTAN 15 FLO	Bayer S.A.	FS	I	triadiménol 150 g/l			
200				200	200*	200		200	200*					BAYTAN MZ	Bayer S.A.	WS	A	triadiménol 15%+mancozèbe 40%			
200	200	200	200			200				200		200	200	CUPROLATE PLUS	Dow Elanco	WS	A	oxyquinoléate de Cuivre (β') 10%			
								120						LOSPEL	Dow Elanco	LS	I	tétraconazole 125 g/l			
200	200	200	200			200	200			200	200	200	200	MANOLATE	Dow Elanco	DS	A	manèbe 48%			
	200	200	200							200		200	200	POMARSOL	Bayer S.A.	WS	A	thirame 80%			
	200	200	200							200		200	200	POMARSOL ULTRADISPERSIBLE	Bayer S.A.	WG	A	thirame 80%			
150	150	150	150			150				150		150	150	QUINOLATE PLUS SEM. ECO	La Quinoléine	WS	A	oxyquinoléate de Cuivre (β') 13,3%			
200	200	200	200*							200*		200*	200*	TEBUZATE	Dow Elanco	WS	A	thiabendazole 60%			
260	260	260	260*							260*		260*	260*	TECTO FR	Dow Elanco	FS	I	thiabendazole 450 g/l			
150	150													ZARON	Bayer S.A.	WS	I	bitertanol 10%			

INSECTICIDES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	OIDIUM	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	OIDIUM	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
														CAPFOS	Dow Elanco	CS	I	fonofos 480 g/l	365	365	

CORVIFUGES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	OIDIUM	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	OIDIUM	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
														CORBIT 80	Bayer S.A.	WS	A	anthraquinone 80%			70

(1) Spécialité incluant un agent filmogène.

Agents de pelliculage autorisés à la vente : DATIF Rouge (Bayer S.A.), LISTRAT (Dow Elanco), NACRET (La Quinoléine), PERIDIAM Process (Pépro), SEPIRET (Seppic), TANSORG (I.C.I. Sopra).

LUTTE CONTRE LA VERSE

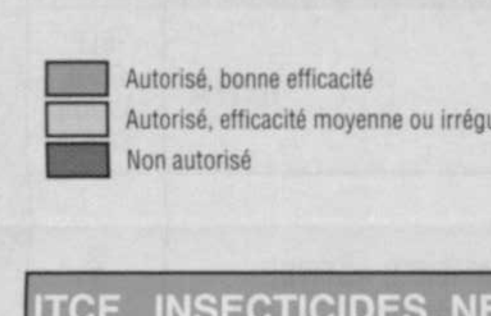
ITCF — SUBSTANCES DE CROISSANCE — Juin 1993

SPECIALITES COMMERCIALES	Firmes	MATIERES ACTIVES	Concentration en g/l	ESPECES	Doses en l/ha	Plein tallage	Fin tallage	Début mont. (épi 1 cm)	1 noeud	2 noeuds	Apparition dernière feuille	Gonflement	Début épiaison (1ères barbes)
CYCOCEL C5 BASF	BASF	chlorméquat chlorure	460	Blé tendre hiver	2,0		—	—					
CONTREVERSE C5 / COURTE PAILLE C5	Tradiagri	+		Blé tendre printemps	1,5		—	—					
		chlorure de choline	320	Blé dur hiver et print.	3,5	—	—						
				Avoine et seigle hiver	3,0					—			
BREF C	Sipcam Phyteurop												
CONTREVERSE / COURTE PAILLE	Tradiagri	chlorméquat chlorure	460	Blé tendre hiver	2,0		—	—					
				Blé dur hiver	3,5	—	—						
CYCOCEL CL	Cyanamid / BASF	chlorméquat chlorure + chlorure de choline + imazaquine	460 / 35 / 10	Blé tendre hiver	2,2 (1)	—	—	—	—				
SIACOURT	La Quinoléine	chlorméquat chlorure + hydrolysat de protéines	230	Blé tendre hiver	3,0		—	—					
ETHEVERSE / CERONE	Ciba / Pepro	éthéphon	480	Orges hiver	1,0					—	—	—	—
				Blé dur hiver	1,0					—	—	—	
				Blé tendre hiver (2)	0,6				—	—	—	—	
				Seigle, triticale	1-1,5					—	—	—	
TERPAL	BASF	mépiquat chlorure + éthéphon	305 / 155	Blé tendre hiver	2,0				—	—	—		
				Blé dur hiver, triticale	2,5				—	—	—		
				Orges hiver	2,5				—	—	—	—	
RANFOR / VIVAX L	Ciba / Pepro	chlorméquat chlorure + éthéphon	300 / 150	Blé tendre hiver	2,0				—	—	—		
				Blé dur hiver, seigle, triticale	2,5				—	—	—		
				Orges hiver	2,5				—	—	—	—	
MODDUS	Ciba	trinexapac ethyl	250	Blé tendre hiver	0,5				—				
				Orges hiver	0,8				—				
SONIS	La Quinoléine	trinexapac ethyl + éthéphon	250 / 250	Blé tendre hiver	0,4+0,4 (1)				—	—			
				Orges hiver	0,6+0,6 (1)				—	—			

* Toutes les spécialités sont commercialisées sous forme de concentré soluble.
(1) Emballage associatif
(2) En programme ou en mélange avec le chlorméquat chlorure

LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS

(Suivre les avertissements agricoles du Service de la Protection des Végétaux)



Autorisé, bonne efficacité
Autorisé, efficacité moyenne ou irrégulière
Non autorisé

FORMULATION

CS : Suspension de capsules	RB : Appât prêt à l'emploi
EC : Concentré émulsionnable	SC : Suspension concentrée
FG : Granulé fin	SL : Concentré soluble
GB : Appât granulé	WG : Granulé à disperser dans l'eau

ITCF INSECTICIDES, NEMATICIDES Juin 1993 — RAVAGEURS

SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	MATIERES ACTIVES	% POUDRE G/L LIQUIDE	Formulation	NEMATODES	PUCERONS sur feuillage jaunisse nanisante de l'orge (J.N.O.)	CICADELLES nanisme du blé ou maladie des pieds chétifs (W.D.V.)	MOUCHE GRISE	TORDEUSE	MOUCHES Mineuses	PUCERONS sur épis	CECIDOMYIES des fleurs de blé
TRAITEMENT DU SOL												
TEMIK 10 G	Rhodiagri-Littorale	aldicarbe	100 g/kg	WG	10 kg							
TRAITEMENT EN VEGETATION												
FASTAC	Agrishell	alphaméthrine	50 g/l	EC		0,2 l	0,2 l		0,2 l		0,3 l	
DUCAT	Bayer S.A.	bétacyfluthrine	25 g/l	EC		0,3 l	0,3 l				0,3 l	
FULL EW	Bayer S.A.	bétacyfluthrine	25 g/l	SC							0,3 l	
ENDURO	Bayer S.A.	bétacyfluthrine+oxydéméton-méthyl	8 g/l+250 g/l	EC							0,4 l	
TALSTAR	Pépro	bifenthrine	100 g/l	EC		0,075 l			0,075 l	0,075 l	0,05 l	
TALSTAR FLO	Pépro	bifenthrine	80 g/l	SC		0,1 l			0,1 l	0,1 l	0,0625 l	
BAYTHROID	Bayer S.A.	cyfluthrine	50 g/l	EC		0,3 l	0,3 l				0,3 l	
CYMBUSH	I.C.I. Sopra	cyperméthrine	100 g/l	EC		0,2 l			0,2 l		0,25 l	
KAFIL SUPER	La Quinoléine	cyperméthrine	100 g/l	EC		0,2 l			0,2 l		0,25 l	
MASTOR	Elf Atochem Agri	cyperméthrine	50 g/l	EC		0,4 l						
SHERPA 10	Sédagri	cyperméthrine	100 g/l	EC		0,26 l					0,25 l	
DECIS CE	Procida	deltaméthrine	25 g/l	EC		0,3 l	0,3 l		0,3 l	0,25 l	0,25 l	
BEST	Procida	deltaméthrine+pyrimicarbe	5 g/l+100 g/l	EC							1 l	
GALION	Dow Elanco	deltaméthrine+endosulfan	5 g/l+200 g/l	EC		1,2 l					1 l	
TECHN'UFAN	Sipcam-Phyteurop	endosulfan	350 g/l	EC							1,5 l	
SERK EC	Sandoz	endosulfan+thiométon	200 g/l+66,7 g/l	EC						1,5 l	1,5 l	2 l
SUMI-ALPHA	Agrishell	esfenvalérate	25 g/l	EC		0,25 l	0,25 l		0,3 l		0,3 l	
SUMICIDIN 10	Agrishell	fenvalérate	100 g/l	EC		0,25 l			0,35 l		0,35 l	
MAVRIK et MAVRIK FLO	Sandoz	fluvalinate	240 g/l	EC/SC		0,2 l					0,15 l	
MAVRIK SYSTO et MAVRIK B	Sandoz	fluvalinate+thiométon	72 g/l+200 g/l	EC							0,3 l	
DYFONATE MS	I.C.I. Sopra	fonofos microencapsulé	552 g/l	CS				2 l				
KARATE	I.C.I. Sopra	lambda-cyhalothrine	50 g/l	EC		0,15 l	0,15 l		0,125 l	0,125 l	0,125 l	0,15 l
KARATE K	I.C.I. Sopra	lambda-cyhalothrine+pyrimicarbe	5 g/l+100 g/l	EC							1 l	
FOLIMATE	Bayer S.A.	ométhoate	250 g/l	SL				2,6 l				
ZOLONE FLO	Rhodiagri-Littorale	phosalone	500 g/l	SC							1,2 l	
PIRIMOR G	I.C.I. Sopra	pyrimicarbe	50%	WG							0,25 kg	
TRACKER 108 EC	Du Pont de Nemours	tralométhrine	108 g/l	EC		0,09 l			0,08 l	0,08 l	0,08 l	

* Les informations chiffrées pour chaque ravageur correspondent aux doses à utiliser à l'hectare

ITCF MOLLUSCICIDES Juin 1993

SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	MATIERES ACTIVES	% POUDRE	Formulation	LIMACES	
MALICE	I.C.I. Sopra	bensultap	5%	RB	60 gra/m²	7,5 kg/ha
MESUROL RF	Bayer S.A.	mercaptodiméthur	4%	RB	18 à 30 gra/m²	3 à 5 kg/ha
AFFUT	La Quinoléine	métaldéhyde	5%	GB	35 gra/m²	7 kg/ha
HELARION mini-granulés et HELARION RS	Scac-Fisons	métaldéhyde	5%	GB	30 à 42 gra/m²	5 à 7 kg/ha
HELUGEC	Sipcam-Phyteurop	métaldéhyde	5%	GB	25 à 40 gra/m²	5 à 8 kg/ha
LIMATIC mini-granulés et LIMASTOP mini-granulés	CNCATA/Agrinet	métaldéhyde	5%	FG	30 à 42 gra/m²	5 à 7 kg/ha
METAREX RG	de Sangosse	métaldéhyde	5%	RB	35 gra/m²	7 kg/ha
SUPER HELICIDE	UMUPRO	métaldéhyde	5%	GB	30 à 42 gra/m²	5 à 7 kg/ha
SKIPPER	Pépro	thiodicarbe	4%	RB	30 gra/m²	5 kg/ha

* gra/m² = granulés par m²

CONSEILS DE LUTTE

LIMACES	NEMATODES	PUCERONS sur feuillage (jaunisse nanisante de l'orge)	CICADELLES
Application de surface automne, hiver, début de printemps : - si parcelle régulièrement infestée, traitement au semis et à la levée, - dès l'apparition des dégâts. (Répéter l'intervention si nécessaire)	Au semis, avec un microgranulateur adapté au semoir à céréales. Après analyse révélant un taux d'*Heterodera avenae* supérieur à 5 larves/gr de sol, et des dégâts constatés les années précédentes.	- Quel que soit le stade de la céréale, si 10 à 15% des plantes portent au moins un puceron : intervention immédiate. - En dessous de ce seuil, intervenir seulement si les pucerons sont encore observés au bout de 10 jours, quel que soit leur nombre.	Dans les régions concernées : Centre, Centre Est et Sud Bassin Parisien, des cicadelles du genre *Psammotettix* peuvent être présentes dès la levée des céréales. Suivre les résultats du réseau de piégeage des avertissements agricoles. - En présence de cicadelles, intervention immédiate dès la levée (coléoptile-1 feuille). - Intervention à renouveler si de nouvelles captures sont réalisées.

MOUCHE GRISE	*TORDEUSE*	*MOUCHES MINEUSES*	*PUCERONS sur épis*	*CECIDOMYIES*
La lutte contre ce ravageur débute au semis par l'utilisation du traitement de semence. En fonction de la population d'oeufs viables (analyse de sol en fin d'été), l'importance du risque est le suivant : - risque faible : < 1 million/ha - risque moyen : 1 à 3 millions/ha - risque élevé : 3 à 5 millions/ha - risque très élevé : > 5 millions/ha.	A partir de la première quinzaine de mai, dès l'apparition des premières feuilles pincées, le seuil d'intervention conseillé est : - sur orge de printemps : 1 larve mineuse/20 talles, - sur céréales d'hiver : 1,5 larves mineuses/20 talles.	Le risque n'est élevé que sur orge de printemps à la montaison.	De l'épiaison au stade laiteux-pâteux : - traiter dès qu'on observe 1 épi sur 2 colonisé par au moins un puceron.	Entre le début de l'épiaison et la fin floraison. Le risque est élevé lorsque les trois conditions suivantes sont réunies : - vol de cécidomyies signalé - temps calme et chaud (>15°C) - blé à l'épiaison et cécidomyies en position de ponte sur les épis.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES PRODUITS CONSULTER LES FICHES DANS LES BROCHURES DE L'ITCF ET DANS "PERSPECTIVES AGRICOLES"

- TOURNESOL -

Des symptômes de Phomopsis ont été identifiés au cours de cette campagne en région Centre.

Afin de préciser les zones concernées et les dégâts observés, nous vous remercions de nous retourner cette feuille en cas d'observation de la maladie.

A retourner au

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX CENTRE
BP 210 - 45403 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX

PHOMOPSIS 1993

LOCALISATION DE LA PARCELLE

Département :..
Route départementale N° ou intersection :..................................
Lieu-dit ou commune :..

NOM ET ADRESSE DE L'AGRICULTEUR

....

....

SITUATION DE LA PARCELLE

Coteaux ○ Vallée ○ Plateau ○

Exposition :...

Type de sol :..

RENSEIGNEMENTS SUR LA CULTURE

Variété :................................ Date de semis :....................

DEGATS

Symptômes :

Sur feuilles : Oui ○ Non ○ Sur tiges : Oui ○ Non ○

Par tache ○ Plantes isolées ○ Bordures ○

Centre parcelle ○ Généralisé ○

Importance de la zone atteinte dans la parcelle :

Quelques pieds ○ < 25 % ○ > 50 % ○

Types de symptômes : 1) Tache non encerclante ○

2) Tache encerclante ○

3) Tige brune ou cassée ○

Diagnostic réalisé par :...

748